



ville.mercier.qc.ca







Lors de la dernière séance du conseil, nous avons eu la chance d'avoir parmi nous le prochain député provincial du comté de Châteauguay. Nous avions offert aux cinq candidats en lice en prévision du scrutin du 3 octobre prochain de se présenter à vous pour vous donner la chance de mieux les connaître.

Dans ce contexte, j'ai rapidement décris, au nom du conseil, les principaux enjeux que nous devons régler dans les mois et les années à venir. Déjà, en septembre, l'administration prépare le budget de la Ville pour 2023.

Lize Michaud Mairesse

S'approvisionner en eau potable, un dossier d'actualité plus que jamais

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau potable, rappelons que la nappe d'eau souterraine de la région de Mercier a été contaminée par des déversements de produits toxiques autorisés par le Gouvernement du Québec à la fin des années 1960.

Cette contamination a obligé le conseil des ministres a autorisé par décret le ministre de l'environnement de l'époque à mettre en place un plan d'urgence et d'en assumer les coûts. Puisqu'à ce jour, notre nappe d'eau souterraine est toujours contaminée et que le réseau de distribution d'eau, obligatoire suite à cette contamination, nécessite des investissements majeurs, notre prochain député devra s'assurer que nos citoyens victimes de cette contamination soient traités avec équité par le gouvernement. Notre région est la victime de cette contamination et nos citoyens ne doivent plus être les pollués payeurs.



Préparer le budget 2023 avec la même rigueur

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, la Ville doit composer avec une forte hausse des coûts d'approvisionnement à cause de l'inflation, presque quatre fois supérieures à ce que nous étions habitués. Il y a aussi la pénurie de main-d'œuvre, qui nous affecte autant comme Ville que nos fournisseurs. Ces éléments réunis influencent à la hausse nos coûts tout comme les soumissions que nous recevons.

Au cours des neuf dernières années, nous avons contrôlé rigoureusement nos budgets. Nous maintenons la même rigueur dans le contexte inflationniste actuel, d'autant plus avec le risque de récession l'an prochain. Je tiens à remercier tout le personnel de la Ville, en particulier le directeur général, M. René Chalifoux, pour les efforts et la rigueur dont ils font preuve dans ce contexte.

C'est d'autant plus un défi que les Villes obtiennent presque l'ensemble de leurs revenus de la taxe foncière. Il s'agit d'un concept de taxation régressif qui ne tient pas compte des revenus des gens, mais de leurs avoirs fonciers. Il est encore plus pénalisant lorsque les gens voient leurs revenus diminuer, soit parce qu'ils prennent leur retraite, soit que leurs dépenses de la vie quotidienne augmentent plus rapidement que leurs revenus, comme c'est le cas présentement avec la forte inflation.

Les Villes demandent d'ailleurs au Gouvernement de diversifier les sources de revenus, notamment en obtenant un point de pourcentage sur la Taxe de vente du Québec (TVQ). À Mercier, nous

voulons aussi que le Gouvernement renouvelle le projet pilote de compensations agricoles – qui nous rapporte plus de 200 000 \$ par année, et qui malheureusement arrive à échéance cette année.

Cette préparation budgétaire est d'autant plus importante dans le contexte où nous sommes, ensemble, à revoir le développement de notre territoire pour en garantir la protection du tissu social, notre caractère agricole et ainsi préserver notre identité propre à Mercier.

Même si le gouvernement nous oblige à densifier le territoire, il est clair que nous ne voulons plus de bâtiments démesurés dans notre paysage. Le développement sera encadré pour permettre une densification à l'échelle humaine afin de garantir la qualité de la chaleur humaine et de la solidarité sociale qui nous caractérise.

Nous l'avons vu avec la pandémie par l'implication des bénévoles et de nos employés. Ce que nous avons fait ensemble comme communauté, avec les Marmitons de Mercier, pour aider les familles et les personnes dans le besoin ou encore par toute l'aide apportée aux personnes âgées qui étaient isolées à cause des mesures sanitaires.

Cette identité qui nous est propre, et dont nous sommes fiers, est une richesse que nous savons toutes et tous reconnaître. Notre travail de consultation avec la population nous permet déjà de préparer un plan de développement pour les prochaines années qui sera l'un des moyens pour la protéger et la garantir.

Il y a aussi d'autres défis dans ce contexte. Il faudra encore mieux répartir nos effectifs de pompiers pour maximiser la réponse lors des interventions tout en gardant le contrôle des coûts.

Dénonçons l'intimidation pour lancer un appel au respect

Dans un autre ordre d'idée, il y a eu des dérives dangereuses qui ont entraîné l'arrestation d'un individu, un non résident de Mercier, pour des menaces à mon égard.

Sans entrer dans les détails, un individu d'une autre ville y a fait des menaces graves en se cachant derrière un faux compte Facebook. Les policiers ont dû intervenir et l'arrêter. Le système de justice suivra son cours, mais ce genre de dérapage est à prendre au sérieux. Même dans le désaccord, nous devons toujours faire preuve de respect et de dignité les uns envers les autres.

À titre de mairesse, j'ai toujours protégé et je protégerai toujours le droit de parole de tout le monde, y compris des personnes mécontentes ou qui ont des plaintes à formuler, avec qui nous collaborons pour trouver des solutions. C'est important de le faire, car c'est là l'essence même de la démocratie.

Au nom de cette même démocratie, je vous invite à exercer votre droit et à aller voter en grand nombre le 3 octobre prochain!





La Ville de Mercier dispose d'un système d'avis aux citoyens qui lui permet de communiquer avec vous par téléphone, par courriel ou par messagerie texte afin de vous informer:

- Des situations d'urgence qui nécessitent une action immédiate
- · De messages importants d'intérêt public
- De tout autre message d'intérêt public, en fonction de vos champs d'intérêt.

Pour s'inscrire aux alertes par messages texte ou par messages vocaux via votre téléphone cellulaire, consultez le site ville.mercier.omnivigil.com

Que vous receviez déjà ou non des appels automatisés lors de situations d'urgence ou d'avis importants (par exemple, lorsque nous annonçons que des travaux de rinçage ont lieu dans votre secteur), nous vous invitons à créer un dossier Omnivigil dès maintenant. Vous pourrez ainsi sélectionner vos champs d'intérêt et recevoir des messages ciblés.

Pour toute question supplémentaire, communiquez avec le Guichet unique.

Autres façons de s'informer

- Centre d'avis aux citoyens: 450 691-6090, poste 222
- Site Internet de la Ville de Mercier: ville mercier de ca
- Page Facebook de la Ville de Mercier

Collecte de feuilles Vos résidus verts sont ramassés en tout temps avec

Vos résidus verts sont ramassés en tout temps avec les matières organiques, dans le bac brun.

Vous pouvez mettre vos surplus de résidus verts dans des sacs de papier et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. Merci de respecter le dégagement nécessaire de 60 centimètres (2 pieds) entre le bac et les sacs.



Collecte de Lipaniques





La collecte de branches de l'automne aura lieu dans la semaine du 11 octobre.

Les branches sont déchiquetées sur place.

Pour faciliter le travail des employés :

- Ne pas laisser de brindilles, souches, graminées, fleurs, racines ou feuilles
- Ne pas attacher les branches
- Sortez vos branches au sol le lundi
 10 octobre, en fin de journée
- Déposez vos branches avec l'extrémité coupée vers la rue

Abri d'auto

L'hiver approche et pour certains, l'abri d'auto constitue un accessoire fort utile pour braver ses rigueurs.

Voici quelques règles à propos des abris d'auto temporaires pour votre voiture :

- Période permise du 15 octobre au 30 avril
- · Érigé sur un seul espace de stationnement
- Un seul abri d'auto temporaire par terrain
- · Doit être fait d'une charpente préfabriquée
- · Doit être tenu en bon état de conservation

N'oubliez pas de bien ancrer votre abri (piquets et cordes ou blocs de béton). Votre voisin ne veut pas de votre abri chez lui!

Pour toute question supplémentaire, communiquez avec le Guichet unique de Mercier :

450 691-6090, option 1, ou guichet.unique@ville.mercier.qc.ca.



Distribution de GOMPOST

L'automne est la saison parfaite pour enrichir le sol du potager ou des plates-bandes en préparation de la saison prochaine.

La Ville de Mercier offrira donc gratuitement du compost à ses citoyens à partir du **30 septembre**. La distribution s'effectuera selon le principe « premier arrivé, premier servi », jusqu'à épuisement des stocks. Présentez-vous à l'accueil de l'écocentre avec une preuve de résidence.

Lundi au jeudi : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h **Vendredi et samedi :** 8 h 30 à 11 h 30

Les personnes intéressées devront apporter une pelle et un récipient et seront autorisées à repartir avec un maximum de 100 litres de compost, soit l'équivalent d'une poubelle domestique extérieur.

Venez donc chercher du compost issu de vos efforts collectifs et produit à partir des matières organiques récupérées dans les bacs bruns par la MRC de Roussillon.

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES DU 9 AU 15 OCTOBRE 2022

Le premier responsable

Voici quelques conseils pratiques et simples à appliquer à la maison.

PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles et préparez deux trajets par pièces pour se rendre aux sorties de secours
- Identifiez à l'avance un point de rassemblement situé à l'extérieur et accessible en toutes saisons
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation avec tous les occupants

COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre maison

PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour de la friture (toujours utiliser une friteuse)
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four

ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou du paillis
- Déposez les mégots dans un contenant métallique
- Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir
- Rangez les briquets, les allumettes et les autres articles pour fumeurs hors de la portée des enfants

Trousse d'argence 72 heures

Si une situation d'urgence devait vous confiner à votre domicile, vous devriez pouvoir subvenir à vos besoins de première nécessité en attendant les secours. Il est donc important de préparer une trousse d'urgence qui vous permettra de tenir au moins 72 heures. Consultez la section sur la sécurité civile sur notre site Internet pour tous les détails!





Votre avertisseur de fumée STEIL GOMBONIONE PORTONIONE PORTONI

Pour assurer votre sécurité, voici quelques conseils :

 Il est recommandé d'avoir un avertisseur à chaque étage, y compris au sous-sol, dans le corridor près des chambres, dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée et près des escaliers.

- Les avertisseurs de fumée doivent être installés au plafond, à un minimum de 10 cm (4 pouces) du mur ou au mur, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 pouces) du plafond.
- Remplacez les piles de votre avertisseur tous les 6 mois (changement d'heure). Les piles de marques reconnues sont conseillées.
- Votre avertisseur ne doit pas avoir plus de 10 ans.
- Si votre avertisseur se déclenche lors de la cuisson d'un aliment, ne retirez JAMAIS la pile. Ventilez plutôt l'avertisseur à l'aide d'une serviette ou ouvrez une fenêtre.
- Si votre avertisseur est trop sensible et qu'il se déclenche régulièrement sans raison apparente, téléphonez à votre service d'incendie pour une vérification. Il est possible que son emplacement ne soit pas optimal ou que le type d'avertisseur ne soit pas adapté au lieu.



SAVIEZ-VOUS QUE?

Si vous possédez un appareil de chauffage à l'huile, au gaz ou au bois, il est nécessaire de vous munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone. De plus, assurez-vous que l'installation de l'appareil de chauffage est conforme, que son utilisation est sécuritaire et qu'un entretien est fait régulièrement.

Une fête amusante à passer en toute sécurité!

Voici quelques conseils pour assurer la sécurité de nos jeunes le soir de l'Halloween!

À la maison:

- Choisissez un costume court et voyant. Si le costume est trop long, le raccourcir avec une broche ou une attache au niveau des genoux.
- Faire un essai dans les escaliers à la maison avant de quitter.
- Priorisez le maquillage plutôt que le masque. Si le costume acheté inclut un masque, le reproduire en maquillage.

- Si le costume ne peut être voyant, apporter une lampe de poche ou des bandes réfléchissantes.
- Prévoyez d'apporter quelques bonbons de la maison (dans une pochette secrète) pour en manger sur la route.
 Ceux-ci seront sécuritaires avant la vérification de la collecte.
- Si vous n'accompagnez plus votre enfant, soyez informé du trajet et de la durée de sa sortie.
- Ne laissez pas votre enfant partir seul.
 Il est plus prudent d'être en groupe ou accompagné par un adulte.

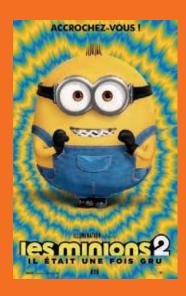
Sur la route:

- Cognez seulement aux maisons décorées ou allumées.
- N'entrez jamais dans les maisons.
- Passez un côté de la rue à la fois et traversez aux intersections.
- · Ne vous approchez pas des véhicules.
- N'acceptez pas de bonbons ailleurs qu'aux maisons sauf si vous en connaissez la provenance.

Au retour:

 Vérifiez les bonbons en utilisant un grand bol plutôt que de vider le contenu du sac par terre.





Ciné-Mercier

Soirée cinéma en famille! Venez visionner le film « Les minions 2: Il était une fois Gru ».

Du popcorn sera offert gratuitement!

OCT 14

18 h 30 à 20 h 30 Pour tous Gratuit Centre communautaire

Roger-Tougas

La Grande Marche Pierre Lavoie

Mercier et Châteauguay invitent leurs citoyens à marcher ensemble pour la quatrième édition de la Grande Marche dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

Sortez vos souliers et venez marcher un magnifique 5 km le long de la rivière Châteauguay et profiter de l'automne en famille ou entre amis!



Inscription gratuite: onmarche.com

Départ:

Parc Marcel-Seers, Châteauguay

Parc Raymond-Pitre, Mercier



Horaire:

9h30: Début du service de navette

10h: Ouverture du site, collation et échauffement dirigé

11h: Départ de la marche

Animation musicale et collation à l'arrivée!











En ligne

mercier.appvoila.com/fr/

En personne

Direction loisirs, culture et vie communautaire située au 16, rue du Parc à Mercier

Carte-loisirs obligatoire

Veuillez prendre note que les activités pourraient être modifiées ou annulées selon les mesures en vigueur

Pour joindre la direction des loisirs 450 691-6090, poste 249 direction.loisirs@ville.mercier.qc.ca

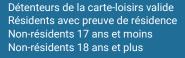


Patin libre

4 septembre au 18 décembre

Mercredi de 10 h à 11 h Dimanche de 14 h à 15 h (relâche le 11 décembre) Pour tous

Centre sportif Mercier



Gratuit Gratuit

3 \$ 4 \$

NFOMERGIER



Des vins pour les Fêtes

Avec l'arrivée des Fêtes, on désire faire découvrir des vins offrant un beau rapport qualité / prix.

Lors de cet atelier, nous dégusterons un vin mousseux pour l'apéro et un vin blanc pour accompagner une entrée de poisson ou fruit de mer. Nous dégusterons aussi un vin rouge qui mettra en valeur la traditionnelle dinde et autre plat gouteux et nous terminerons avec un vin liquoreux pour accompagner le dessert. Des suggestions de vins vous seront proposées, et ce, à différents prix en plus de suggestions d'accord mets et vins pour le temps des Fêtes.

Professeur: Serge Leduc



19 h à 21 h 30 18 ans et +

Direction loisirs | salle 3-4 Inscription en ligne jusqu'au 24 octobre mercier.appvoila.com/fr/





Pareours II uming de Noël

Les petits lutins s'affairent déjà à préparer le parcours illuminé de Noël!

Les soirées des 2 et 3 décembre prochain, vous pourrez sillonner le magnifique sentier du parc Loiselle en famille ou entre amis! Une foule de surprises vous attendent. Suivez-nous sur Facebook pour les détails!



Atelier arrangement d'hiver

Inscription du 18 octobre au 28 novembre : mercier.appvoila.com

Matériels nécessaire : ornements, sécateurs, gants



19 h à 21h 30 12 ans et + (12 à 15 ans accompagné d'un adulte)

Gratuit
Centre communautaire
Roger-Tougas
Infos supplémentaires : 438 501-4382

La Grander de Mercier

Chaque année, des bénévoles s'affairent à mettre en branle l'une des plus grandes activités annuelles de solidarité afin d'offrir un temps des fêtes de qualité aux citoyens les plus démunis de notre communauté.

Vous êtes invités à venir porter vos denrées non périssables, qui seront distribuées aux personnes en situation de pauvreté, au centre communautaire Roger-Tougas le dimanche 4 décembre entre 10 h et 18 h.

Information:

andrepierrette@outlook.com 438 345-9009





ABBIOTHE





Du 15 au 22 octobre 2022, la Semaine des bibliothèques publiques du Québec sera de retour pour une 24° édition sous le thème Ma biblio : au-delà des mots!

Plusieurs activités seront offertes au cours de cette semaine, n'hésitez pas à passer à la bibliothèque pour effectuer la location de livres et de jeux ou pour demander des informations sur les activités proposées.

Olga Prodan

1er décembre 2022 au 9 janvier 2023

Diplômée du Collège des Beaux-Arts de Chisinau, spécialisée dans l'enseignement des arts plastiques, ainsi que de l'Université Technique de Moldavie et spécialisée en architecture Olga Prodan est une artiste aguerrie.

Les peintures d'Olga Prodan font partie intégrante de son bagage lors de son arrivée au Québec, il y a 8 ans. Elle est également membre de l'Association des arts visuels du Grand Châteauguay. Elle peint des paysages, des portraits à l'huile et fais des peintures murales à l'acrylique. Olga aime la texture et peins principalement au couteau à palette.



LA GRANDE SEMAINE des tout-petits

Depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance.

C'est pour la célébrer que se tient la Grande semaine des tout-petits, une occasion de sensibiliser, de dialoguer et de mobiliser la société en faveur de la petite enfance et de la périnatalité.

Conférence nanny secours: « au secours, il né m'écoute jamais! » Autorité bienveillante

SOS Discipline... J'ai TOUT essayé et rien ne fonctionne!

Cette conférence vous permettra de mieux comprendre et intervenir avec vos enfants. Vous saurez concrètement comment changer un comportement récurent et dérangeant à l'aide d'interventions concrètes et d'outils pédagogiques efficaces

20

13 h à 14 h 30 Adulte **Gratuit** Bibliothèque



Inscription en ligne jusqu'au 16 novembre mercier.appvoila.com/fr/



Séances

- · Mardi, 11 octobre 2022 à 20 h
- · Mardi, 8 novembre 2022 à 20 h
- · Mardi, 13 décembre 2022 à 20 h

Guichet unique

Pour toute question ou demande concernant vos services municipaux:

Guichet unique 450 691-6090, option 1 guichet.unique@ville.mercier.qc.ca

ville.mercier.qc.ca



Hôtel de ville de Mercier

869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2e étage, Mercier J6R 2L3 450 691-6090

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h

Ecocentre

485, boulevard Saint-Jean-Baptiste

450 691-6090, poste 241

Lundi au jeudi: 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h

Vendredi et samedi: 8 h 30 à 11 h 30

Direction loisirs, culture et vie communautaire

16. rue du Parc

450 691-6090 poste 249

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h

Bibliothèaue

16, rue du Parc

450 691-6090, poste 314

Lundi, mardi et jeudi: 12 h à 19 h 30 Mercredi et vendredi: 10 h à 17 h Samedi et dimanche: 11 h à 15 h

Conseil municipal



Lise Michaud,

lise.michaud@ville.mercier.gc.ca Cabinet de la mairesse et conseil municipal **450 691-6090** poste 250



Maire suppléant du 23 novembre 2024 au 22 mai 2025 stephane.roy@ville.mercier.gc.ca

514 979-7355



conseillère district 2

Mairesse suppléante du 23 mai 2022 au 22 novembre 2022 et du 23 mai 2025 au 10 novembre 2025 stephanie.felx@ville.mercier.qc.ca

514 951-4830



conseiller district 3

Maire suppléant du 23 novembre 2022 au 22 mai 2023 tony.bolduc@ville.mercier.qc.ca

438 888-2504



Philippe Drolet, conseiller district 4

Maire suppléant du 23 mai 2023 au 22 novembre 2023 philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca

438 403-2171



Bernard Mallet.

conseiller district 5

Maire suppléant du 23 novembre 2023 au 22 mai 2024 bernard.mallet@ville.mercier.gc.ca

514 918-3918



Martin Laplaine,

conseiller district 6

Maire suppléant du 23 mai 2024 au 22 novembre 2024 martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca

514 971-1163

Publié par la Ville de Mercier

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print,

Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec

contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

Tirage: 6 100 copies











Fête O'Hallowyeen Le Carnaval de l'effroi... Pas si effroyable que ça...

OCT 29

11 h à 15 h **Gratuit** Pour tous Centre communautaire Roger-Tougas Les forains débarquent en ville, le temps d'une journée, pour vous amuser et vous donner la chair de poule!

Bonbons, photos, activités loufoques et parcours à la fois amusant et effrayant seront au rendez-vous pour vous divertir lors de cette journée!

